

Relevé de Conclusions du Conseil d'UFR jeudi 13 Juin 2019

DELIBERATION S	Résultat du vote
<ul style="list-style-type: none"> - CR 16 Mai 2019 : le conseil approuve le CR en demandant de préciser P.3 sur la phrase « La fragilisation du pôle éducation et sport sur la dimension recherche qui ne repose plus que sur un seul laboratoire » que c'est un laboratoire STAPS. 	APPROUVÉ
PARTIE A : VOTE UFR STAPS	
<ul style="list-style-type: none"> • Position du conseil sur le document d'orientation stratégique de l'université cible Le conseil demande une réponse écrite de la gouvernance sur le courrier de positionnement des STAPS avant de faire une diffusion à la presse conjointement et solidairement avec les autres directeurs de composante. Le conseil demande également le positionnement de la C3D et de l'ANESTAPS sur la question du Collège Universitaire de 1^{er} Cycle (CU1C) 	APPROUVÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du budget rectificatif de l'UFR et position du conseil par rapport à la suppression de la dotation B : <ul style="list-style-type: none"> - Il est précisé que le budget comprend une dotation A correspondant à 77% des droits d'inscription des étudiants et une dotation d'activité B proportionnelle aux nombre d'étudiants du 1^{er} cycle. Le fonctionnement habituel est d'établir un budget initial par rapport à 80% de la dotation A et B de l'année d'avant, de prévoir les dépenses de façon à dépenser ces 80% avant fin Septembre. Le budget rectificatif consiste habituellement à ajuster la dotation pédagogique A auegard du nombre effectif des étudiants - Présentation de la suppression de la dotation B (dotation donnée aux composante et essentiellement au 1er cycle) ce qui implique une baisse de 21% de notre budget alors que nous avons une augmentation de 7% de nos effectifs <p>Le conseil constate que le compte le plus impacté est le compte administration qui n'est plus en mesure d'assurer ses dépenses jusqu'à la fin de l'année. Il rappelle la règle de bonne gestion déjà votée et qui sera donc appliquée à savoir : Les comptes n'ayant pas engagé 60% de leur budget fin Juin, voient leur budget réorienté vers le compte administratif à savoir que les montants non utilisés à concurrence des 60% sont fléchés administration. Pour les projets particuliers qui ne pourraient pas être financés en Septembre, ceux-ci seront étudiés au cas par cas en fonction du reste du compte administration. ADOPTE A L'UNANIMITE</p> <p>position du conseil par rapport à la suppression de la dotation B Le conseil constatant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la décision unilatérale de la direction de Lyon 1 de supprimer la dotation B sans vote en conseil et sa réorientation vers des appels à projet - L'annonce faite par mail une fois les répartitions budgétaires déjà effectuées au niveau central sans prise en compte des choix budgétaires de la composante et remettant en cause les projets engagés (ceci en contradiction avec les injonctions de dépenser 80% du budget en septembre) <p>Récuse la diminution actuelle et demande que les moyens récurrents soient sanctuarisés Texte voté à l'unanimité envoyé en CA du 18 Juin sur el budget pour diffusion et lecture aux membres du conseil.</p>	APPROUVÉ

<ul style="list-style-type: none"> • Projets et demandes de subvention du BDE - <u>Mois de la mixité</u> : projet spectacle avec le Lienthéâtre « t'es pas mon genre » plus débat avec l'association Filactions Co financement du FSDIE et du CROUS Subventions demandées : 2000€ proposition du conseil : demander au FSDIE 80% du budget et le conseil s'engage à compléter le budget dans la limite de 2750€ de dépenses envisagées 2019-2020 et des moyens disponibles de l'UFR. - <u>PSTTE (Prends Soins de Toi et de ton environnement)</u>: Co financement du FSDIE Subventions demandées : 200€ - <u>Journée nationale du Sport et du Handicap</u> : Co financement du FSDIE et FDVA Subventions demandées : 1700€ - <u>Inter student games</u> : Co financement du FSDIE et du CROUS Subventions demandées : 2000€ - <u>Mardi Culture</u> : Co financement du FSDIE et du CROUS Subventions demandées : 1500€ <p>Total des demandes de subvention UFR : 7400€ Pour les 4 autres projets qui concernent le 2^e semestre, ils devront être présentés lors du conseil de vote du budget d'Octobre 2019 qui se prononcera à ce moment là.</p>	APPROUVÉ
PARTIE B : POUR INFORMATION ET VOTE	
<ul style="list-style-type: none"> • Avis concernant la prolongation du contrat d'enseignant contractuel L954-3 de Didier Perez sur le développement des différents parcours du DEUST AGAPSC et des Licences professionnelles 	APPROUVÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Conditions des « doubles licences » en L3 	APPROUVÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité des formations rentrée 2019 	APPROUVÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des MCC MPSI 	APPROUVÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Régularisations des UE M1 APA 	APPROUVÉ
PARTIE C : POUR INFORMATION et débat	
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des fiches missions par responsabilité - Responsabilité vidéo (Stéphane Meyer) et présentation du projet vidéo avec mise en place des procédures de travail. - Recrutement des enseignants contractuels 2019-2020 : obtention de 6 postes <ul style="list-style-type: none"> ➤ Physiologie : candidat trouvé ➤ DEUST animation (Remplacement de JM.Villalard) : candidat trouvé ➤ Sciences sociales des APS, sociologie du sport, valence en management du sport recrutement en cours ➤ Histoire (2) : renouvellement et recrutement en cours ➤ Psychologie du développement et de la motivation : en cours - Le conseil alerte sur les difficultés de gestion et de fonctionnement de l'UFR en contradiction avec la politique affichée et les travaux en cours sur la qualité de vie au travail. - Le texte conditions de travail à l'UFRSTAPS est voté à l'unanimité. Il sera diffusé en direction du CHSCT. 	